

■ **ARP Créations SA**, à Versoix, avenue Adrien-Lachenal 25, c/Compumat SA, Les Créations de l'Oye. Nouvelle société anonyme. Statuts du 16.08.2002. But: photocomposition et création graphique, ainsi qu'activités se rapportant à l'art graphique, et électronique. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Tamir Yair, d'Israël, à Versoix, président et délégué, Reymond André, de et à Carouge (GE), et Reymond Michel André, de Carouge (GE), à Genève; signature individuelle du président ou collective à deux des autres administrateurs. Réviseur: Fiduciaire Sofidusa SA, à Carouge (GE).

Journal no 8607 du 20.08.2002

(00614234 / CH-660.1.589.002-5)